

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

•••• Ensemble pour la prévention



2 Av. du Professeur A. Minkowski
CS 20118
37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS CEDEX
02 47 37 66 76

Vos références

Code Adhérent :
Entité :

Chambray-lès-Tours, le 7 janvier 2026

Objet : Convention Fonction Publique – Réactualisation 2026

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'APST37 assure depuis 2024 le suivi de santé des agents relevant de la Fonction publique dans le cadre d'un **conventionnement dédié**, distinct de l'offre socle destinée au secteur privé.

Ce conventionnement spécifique a notamment été mis en place afin de répondre aux obligations applicables aux employeurs publics, tout en tenant compte des besoins identifiés et des moyens disponibles.

À compter de 2026, et dans un objectif de clarification et de sécurisation du cadre d'intervention, l'APST37 fait évoluer ce dispositif avec une organisation des actions fondée sur une priorisation des suivis, au regard des ressources disponibles.

Dans ce contexte, les modalités de suivi des agents de votre structure ont été formalisées dans une Convention réactualisée, mise à disposition dans votre [espace PADOA](#) rubrique DOCUMENTS / Autres documents.

Nous vous prions de bien vouloir la signer et la retourner via cet espace.

Pour information, les annexes de la Convention sont accessibles sur notre site : www.apst37.fr (espace employeur).

Nous vous vous remercions par avance de votre coopération.

Cordialement,

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail

www.apst37.fr

ASSOCIATION DE PRÉVENTION DE SANTÉ AU TRAVAIL D'INDRE-ET-LOIRE "APST37"
2 Av. du Professeur A. Minkowski - CS 20118 - 37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS CEDEX
Association Loi 1901 - SIRET 775 341 381 00181 - APE 8621Z
N° Intracommunautaire FR 45 775 341 381

présante
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
CENTRE-VAL DE LOIRE

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)